

Plan Local d'Urbanisme

3a - Règlement graphique - les bourgs

Commune de La Roche-Blanche
1 rue de la Mare
63070 LA ROCHE-BLANCHE
Tel : 04 73 79 40 09
Fax : 04 73 79 40 27
mail : mairie-larocheblanchepuyde@wanadoo.fr

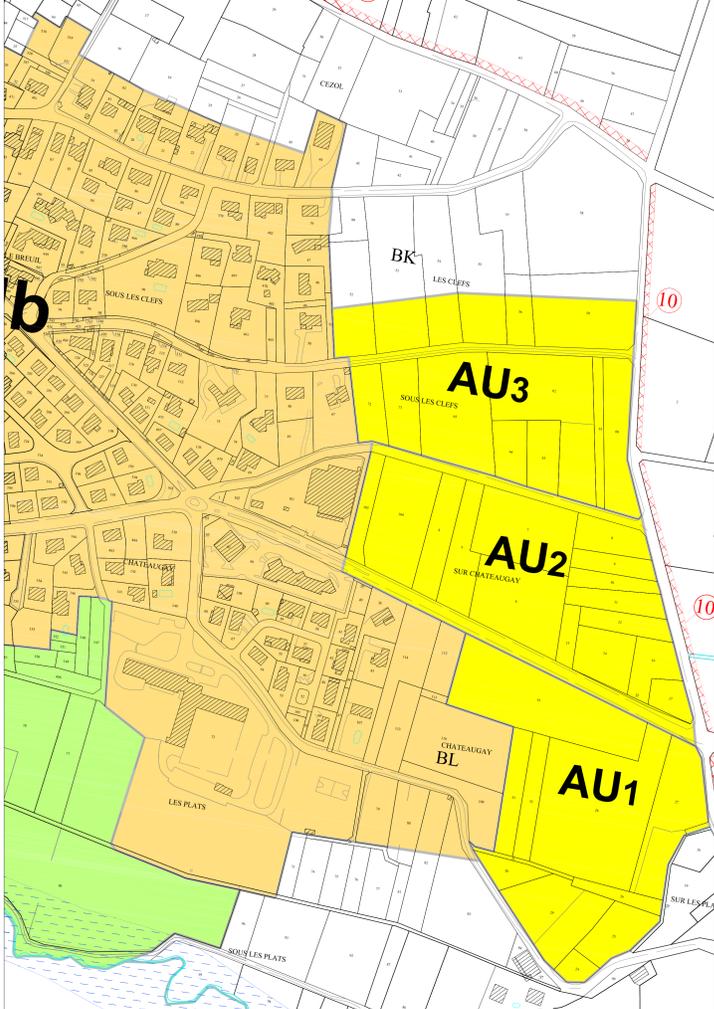
SARL CAMPUS Développement
27, route du Centre
Coteau d'Albans M&S - Entée n°4
63800 COURNON D'AUVERGNE
Tel : 04 73 42 25 95
e-mail : urbanisme@campus3.fr

Prescrit par D.C.M. du 16/03/2010
Adopté par D.C.M. du 31/05/2012
Approuvé par D.C.M. du 08/10/2013

Révision, modification, mise en compatibilité

Modification simplifiée n°1 approuvée par D.C.M. du 26/01/2015

Modification n°1 approuvée par D.C.M. du



- Zones urbaines**
- Ua Zone de centre ancien
 - Ub Zone d'extension urbaine
 - Uc Zone d'extension urbaine liée à une commune limitrophe
 - Ui Zone d'activités économiques
- Zones à urbaniser**
- AU Zone non équipée principalement destinée à l'habitat
 - AUa Zone à urbaniser destinée aux extensions résidentielles
 - AUI Zone à urbaniser destinée aux extensions des zones d'activités économiques
 - AUT Zone à urbaniser à vocation d'hébergement touristique
- Zones agricoles**
- A Zone à vocation agricole inconstructible
 - Ac Zone à vocation agricole constructible
 - Ah Zone agricole à vocation d'habitat
 - Asl Zone à vocation d'accueil des activités sportives, culturelles, de détente et de loisirs
- Zones naturelles**
- N Zone naturelle protégée
 - Nep Zone de protection de la ressource en eau
 - Nh Zone naturelle à vocation d'habitat
 - Nsl Zone à vocation d'accueil des activités sportives, culturelles, touristiques et de loisirs
- Zones particulières**
- Emplacement réservé
 - Zone soumise au risque d'inondation
 - Zone de danger lié aux canalisations de gaz à haute pression
 - Zone non aedificandi "amendement Dupont"
 - Zone affectée par le bruit des infrastructures de transport
 - Secteur soumis au risque de mouvement de terrain

